

Face à la crise écologique, une réelle alternative est plus que jamais indispensable !

Suite au résultat de l'extrême-droite aux élections européennes, aux taux d'abstention et à la dissolution décidée par le Président de la République, quelques éléments sont nécessaires à avoir en tête avant de se prononcer dans les urnes, en tant qu'agent de la fonction publique d'État au ministère de l'écologie.

Compte-tenu de la politique de préférence nationale, notre obligation d'égalité de traitement des citoyens est remise en cause. La vision politique de l'extrême-droite est celle d'une fonction publique aux ordres du pouvoir et pas de l'intérêt général.

Même si le président Macron avait annoncé un quinquennat écologique et organisé la convention citoyenne pour le climat, rien n'a été concrètement fait pour réduire le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Évidemment, le président n'a rien repris des propositions de la convention citoyenne pour le climat et il a continué à réduire les effectifs dans nos services et établissements. Il a détricoté le droit de l'environnement en augmentant les seuils des projets d'installations classées pour la protection de l'environnement soumis à instruction, en créant des sites clé en main avec une étude d'impact à minima et en raccourcissant les procédures d'enquêtes publiques. C'est aussi des projets d'infrastructure (A69, méga bassines) écocidaire au mépris des recommandations des services déconcentrés.

Pour la CGT, un autre projet est possible !

Afin de mettre en place une vraie planification environnementale, industrielle et sociale, la CGT revendique (<https://ie.cgt.fr/proposition/>) un ministère de plein exercice de la transformation écologique et sociale, renforcé en effectifs par recrutement de fonctionnaires, en moyens financiers et en pouvoir de décision de l'administration centrale, des directions régionales et départementales, et des établissements publics.

L'urgence écologique ne sera résolue ni par le président Macron ni par l'extrême-droite. Seul le Nouveau Front Populaire propose une véritable alternative écologique par le rétablissement des postes supprimés dans le service public de suivi et de protection de la nature (OFB, Météo France, Cerema), la mise en place d'une vraie planification écologique et des mesures de conservation de la biodiversité.

L'extrême-droite c'est un PROGRAMME et contrairement à l'idée répandue, ce sont aussi des actes, des votes, factuels vérifiables, publics

- **Son programme sur l'environnement est quasiment vide** voire à l'encontre de sa protection : on notera toutefois la volonté de mettre fin aux éoliennes et au solaires qui va à l'encontre de tous les scénarios énergétiques RTE et la baisse de la TVA sur les énergies fossiles, ce parti promet d'assouplir les règles liées au diagnostic de performance énergétique (DPE) avec l'abolition de l'interdiction de louer des logements énergivores, etc.
- **Ses votes à l'Assemblée nationale** sont en faveur de l'agriculture intensive, des accords de libre échange, l'arrêt du développement des énergies renouvelables, la fin du zéro artificialisation nette, etc.

Pour l'extrême-droite :

Les agents publics sont une charge économique non productive, sources de normes pesantes

La fonction publique se réduit au régalien : police-justice (via les magistrats des parquets, nommés par le Garde-des-Sceaux, notamment).

**Les 30 juin et 07 juillet, votez, faites voter,
N'oubliez pas les procurations**